



HAL
open science

Salis, la généalogie, l'héraldique et la sigillographie

Jean-Christophe Blanchard

► **To cite this version:**

| Jean-Christophe Blanchard. Salis, la généalogie, l'héraldique et la sigillographie. 2025. <hal-04985973>

HAL Id: hal-04985973

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-04985973v1>

Preprint submitted on 11 Mar 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Salis, la généalogie, l'héraldique et la sigillographie

Jean-Christophe Blanchard

Intime de Salis, Auguste Prost a déploré que ses recherches n'aient jamais été publiées et, pire encore, qu'il n'ait pas jugé digne de les conserver. C'est dans sa bibliothèque qu'il faut lire en filigrane ces divers centres d'intérêt, plus particulièrement dans « ce [qu'elle] contient de plus précieux, [...] ses manuscrits, et peut être encore avant eux les belles séries de pièces d'archives qu'il y avait jointe¹. » Ces documents révèlent l'archéologue, l'historien, le paléographe ou le diplomate et permettent également d'apercevoir le sigillographe, l'héraldiste et le généalogiste².

Dans quelques carnets qu'il a confiés à Prost, les analyses d'actes, leur transcription parfois, ainsi que les descriptions ou dessins de sceaux témoignent de ces compétences (fig. 1)³. En revanche, de son traité de paléographie messine, il ne reste que les 868 actes qu'il avait collectés, aujourd'hui conservés aux Archives municipales de Metz⁴. À leurs côtés se trouvent 392 actes concernant Saint-Omer et Montreuil-sur-Mer, sauvés par Salis, ainsi que 358 titres relatifs à l'abbaye du Gard au diocèse d'Amiens⁵. Ces deux ensembles, inventoriés en 1957, ont donné lieu à des études sigillographiques, comme un hommage lointain à celui qui les avait rassemblés⁶.

Avec ces différentes pièces, on trouve de nombreux documents lorrains, en particulier cinq lettres d'anoblissement issues pour la plupart de la collection Noël, vendue à Nancy en 1858. Parmi elles figurent les lettres de Pierre Petit (1529), de Claude Callot (1584), de Jacques Andernach (1597) et de Louis de la Haye (1659). Salis avait également acquis auprès du libraire messin Gerson-Lévy les lettres de noblesse de Louis Machon (1628)⁷. Ces différents anoblissements, hormis celui de Louis de la Haye, sont répertoriés dans le *Nobiliaire* de Dom Pelletier⁸. La lettre concernant Claude Callot, concédée par le duc Charles III le 30 juillet 1584, est bien connue⁹, mais son prix de vente, 302 francs, quand les autres ont coûté de 10 à 26 francs, témoigne de l'aura de Jacques et de sa famille, auprès du public lorrain comme aux yeux de Salis (cat. XX). L'ensemble de ces documents résonne globalement avec les manuscrits de dom Pelletier et de Didier Richier acquis par ce dernier.

¹ A. Prost, *Notice sur le baron de Salis, membre de l'Académie de Metz*, Metz, 1883, p. 66. Sur ces « pièces d'archive » : C. Brunel, « Les parchemins de la collection Salis aux Archives historiques de la ville de Metz », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1914, t. 75, p. 345-353.

² J.-C. Blanchard, « Attel de Luttange, la généalogie, l'héraldique et l'image de la noblesse », dans J.-C. Blanchard et I. Guyot-Bachy (dir.), *Jean-François Didier d'Attel de Luttange (1787-1858), savant ou fou littéraire ?* Nancy, PUN, 2017, p. 215-237.

³ Pour les dessins des sceaux : BnF, ms. NAF 4911, p. 111 ; ms. NAF 4912, p. 14 et ms. NAF 4913, fol. 16.

⁴ A. Prost, *op. cit.*, p. 54-55 ; C. Brunel, *op. cit.*, n° 119.

⁵ A. Prost, *op. cit.*, p. 66-67 ; C. Brunel, *op. cit.*, n° 141 et 142.

⁶ H. Tribout de Morembert, « Chartes et documents concernant le nord de la France (Flandres, Artois, Tournaisis) conservés aux Archives de la ville de Metz », *Bulletin trimestriel de la Société des Antiquaires de Picardie*, XLVII, 1957, p. 102-154 ; É. Brouette, « Le marquis Le Ver, sigillographe », « Un prétendu sceau équestre de guerre de l'an mille », « Répertoire sigillographique de la collection de Salis », *Revue belge de numismatique et de sigillographie*, CXVII-1971, p. 267-285, CXIX-1973, p. 169-178 et CXXVI-1980, p. 220-223.

⁷ AM Metz, II 158. Leurs prix d'achat sont donnés dans le catalogue de Salis (BM Metz, ms. 1449) : n° 130, 131, 132 et 134 (15 francs, 302 fr., 26 fr. et 21 fr.) et n° 133 (10 fr.).

⁸ A. Pelletier, *Nobiliaire, ou armorial général de la Lorraine et du Barrois*, Nancy, 1758, respectivement p. 632, 102-103, 8 et 503. Sur Louis de la Haye : M. Bouvet, « Les apothicaires royaux (suite et fin) », *Revue d'histoire de la pharmacie*, t. 19, n° 74, 1931, p. 137-156, ici p. 153.

⁹ J. Choux, « L'armorial de la famille Callot. Nancy, XVII^e s. », *Lotharingia*, 4, 1992, p. 8-16.

Le manuscrit 1148 des Bibliothèques-médiathèques de Metz, disparu en 1944, contenait l'*Armorial ou Recueil des armoiries des chevaliers et principales maisons de Lorraine et de Barrois* de dom Ambroise Pelletier, daté de 1751. Il s'agissait d'un manuscrit de 276 feuillets de papier, mesurant 430 sur 280 mm, et relié en maroquin rouge. Le baron de Salis avait noté au verso du dernier feuillet : « C'est le second tome, resté inédit, du nobiliaire de dom Pelletier, dont le tome 1^{er} publié en 1758, un an après la mort de l'auteur arrivée le 28 janvier 1757, ne concerne que les anoblis. Celui-ci est relatif à l'ancienne chevalerie lorraine...¹⁰ ». Salis, qui en avait réalisé une table héraldique, précisait dans le catalogue de sa bibliothèque que « ce précieux volume appartenait autrefois au C^{te}. de Gourcy, chanoine de la primatiale de Nancy, et grand oncle du C^{te}. actuel. » Salis l'avait acquis d'Auguste-Louis de Gourcy (1807-1881) le 1^{er} mai 1858 au prix de 800 francs¹¹. Ce dernier, rentier, était effectivement le petit-neveu de François-Antoine-Etienne (1719-1805), à qui sont attribués un certain nombre d'ouvrages¹². Notons encore que selon Durival, l'abbé de Gourcy prit soin de l'édition du premier tome du nobiliaire de dom Pelletier contenant les anoblis¹³.

Les bibliothèques-médiathèques de Metz conservent également un exemplaire de cette édition, acheté à un libraire parisien (Florenne) le 10 décembre 1849 par Salis (fig. 2). Il a précisé, dans une note postérieure à 1858, que cet imprimé enrichi « de toute la partie relative à l'ancienne chevalerie, d'un nobiliaire général de Lorraine en 2 vol. [...] très supérieur au second volume du présent nobiliaire de D. Pelletier, resté inédit et qui fait aussi partie de ma collection. Il pourra donc le compléter, et il est à désirer, pour ce motif, qu'il n'en soit pas séparé dans la suite¹⁴ ».

L'intérêt de Salis pour les travaux de dom Pelletier se manifeste aussi dans une lettre datée du 23 janvier 1880 qu'il reçut de Maurice de Pange (1848-1913)¹⁵. Ce dernier évoque « un manuscrit de dom Pelletier [...] donné à [...] Tristan Lambert par Mr de Pointes de Gevigny qui le tenait des Lenoncourt auxquels il était allié et à qui appartenait, dès dom Pelletier, ce manuscrit. » Il le décrit ainsi : « C'est un armorial de Lorraine, divisé en 2 tomes, le 1^{er}, en 2 vol. pour les anoblis, le 2^e en 1 vol. pour l'ancienne chevalerie. » Le premier tome concernant les anoblis ne mérite pas vraiment d'attention à ses yeux, en revanche : « le tome 2 est un bon brouillon, soigné, mais avec de nombreuses corrections, additions, et indications de sources, de ce vol. qui est, dans son dernier tirage au net, dans votre bibliothèque. » Maurice de Pange était un confrère de Salis à l'Académie nationale de Metz depuis 1875¹⁶. Le baron Tristan Lambert (1846-1929), député bonapartiste mais royaliste convaincu, membre de l'Action française, est bien connu¹⁷. Il est plus difficile d'identifier « Mr de Pointes de Gevigny ». Peut-

¹⁰ A. Prost, *op.cit.*, p. 68 ; L. Delisle, « Les manuscrits du baron de Salis », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1894, t. 55, p. 560-562 ; P. Marot, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. XLVIII : Manuscrits de la Bibliothèque de Metz, supplément, p. 392, n° 1148.

¹¹ BM Metz, ms. 1932 (avec une date au crayon : 24 juillet 1877) ; ms. 1449, manuscrit n° 2. Je remercie vivement Gaétan Carlier, Responsable du pôle patrimoine et valorisation des Bibliothèques-Médiathèques de Metz, de m'avoir guidé dans le Fonds Salis.

¹² Ch. Poplimont, *La Belgique héraldique...*, t. V, Paris, 1866, p. p. 94-96 ; B^{on} Woelmont de Brumagne, *Notices généalogiques, quatrième série*, Paris, 1928, p. 366-368 et p. 380). Cependant, certains préfèrent voir l'auteur de ces ouvrages en la personne de Charles-Joseph : <https://www.academie-stanislas.org/wp-content/uploads/2024/06/gourcy-abbe-de.pdf> (consulté le 09/12/2024).

¹³ A. Motta, « Le nobiliaire de dom Pelletier : de la généalogie à l'histoire », dans F. Henryot (dir.), *L'historien face au manuscrit. Du parchemin à la bibliothèque numérique*, Louvain, 2011, p. 79.

¹⁴ BM Metz, RES BDDA 15, sur le recto de la feuille de garde du dos (60 francs).

¹⁵ BM Metz, ms. 1932.

¹⁶ Sur Maurice de Pange : <https://cths.fr/an/savant.php?id=106936> (consulté le 09/12/2024). Salis lui a prêté plusieurs manuscrits, dont ceux de dom Pelletier et de Didier Richier (BM Metz, ms. 1448).

¹⁷ J. Jolly (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français*, t. IV, 1966, Paris, 1966, p. 2111-2112.

être s'agit-il d'Eugène-René (1836-1915), fils du général Jean-Louis-Baptiste (1798-1876). On connaît de ce dernier un manuscrit héraldique daté du 1^{er} février 1858 récemment passé en vente et dans lequel est mentionné Charles Antoine de Poinctes-Gevigney¹⁸. Celui-ci, par les Buson de Champdivers était apparenté aux Sublet, comtes de Lenoncourt, dont les ancêtres avaient pu côtoyer dom Pelletier. L'existence de ces manuscrits, sans doute encore en mains privées et aujourd'hui inaccessibles, rend la disparition du manuscrit de Salis encore plus préjudiciable à la compréhension de la genèse de l'œuvre de dom Pelletier, malgré l'acquisition des manuscrits originaux par la Bibliothèque municipale de Nancy. À la lueur, même faible, de ces éléments, le flair bibliophilique du baron de Salis apparaît de manière incontestable.

D'autant plus incontestable qu'il a également possédé le fameux *Livre de la recherche et du recueil des nobles du bailliage de Saint-Mihiel [et du bailliage de Clermont, duché de Bar]*, qui contient l'abus qui a été fait par aucuns se qualifiant nobles commis en cette qualité réalisé par le poursuivant d'armes au titre de Clermont, Didier Richier, en 1581 (BM Metz, ms. 1152 ; cat. XX)¹⁹. Le manuscrit, rassemble, dans une même reliure de veau brun du XVII^e ou du XVIII^e siècle, avec comme inscription sur la pièce de titre : NOBILIAIRE DE BAR ET DE CLERMONT, le bailliage de Saint-Mihiel (fol. II-IVv, 1-120v et 166-319) et, avec une nouvelle foliotation, à la suite du précédent, celui de Clermont (fol. I-IIIv et 1-300)²⁰. En 1613, le manuscrit appartenait au héraut d'armes Jean II Callot²¹. Par la suite, il est sans doute le « fort gros volume manuscrit » que dom Calmet dit avoir vu au prieuré de Flavigny-sur-Moselle, dont le titre correspond à peu près à celui qui figure au feuillet II du ms. 1152²². Comme le manuscrit 1148 détruit, Salis l'avait acheté le 1^{er} mai 1858 au comte de Gourcy qui les tenait de son grand-oncle que nous avons déjà vu en relation avec dom Pelletier²³. Un sondage dans le *Nobiliaire* imprimé de dom Pelletier révèle qu'il a utilisé pour certaines de ses notices des renseignements tirés de ce manuscrit de la *Recherche* de Didier Richier²⁴. Ce constat renforce l'hypothèse du lien Gourcy-Pelletier, tout en corroborant l'assertion d'Anne Motta selon laquelle dom Calmet joua un rôle dans l'élaboration du *Nobiliaire*²⁵.

Dans le catalogue de sa bibliothèque, le baron de Salis s'est interrogé sur l'histoire de ce manuscrit et plus largement sur celle de la Recherche de Didier Richier dans son ensemble : « Ce volume ne contient que le bailliage de S. Mihiel et le Clermontois ; il y en avait un autre pour le Barrois et la Lorraine proprement dite ; comme il y a fort longtemps qu'il a disparu, et que l'exemplaire du même ouvrage conservé à Nancy, a été brûlé en 1792, il est à présumer que nous possédons tout ce qui reste encore de cet important recueil. On lit il est vrai, page 165 du *Trésor des Chartes de Lorraine* par M^r Lepage, que l'exemplaire de Nancy n'a pas été brûlé, et qu'il appartient à un propriétaire des Vosges (le c^{te} de Gourcy) mais l'exemplaire dont on veut parler, et qui est actuellement le nôtre, n'est certainement pas celui de Nancy dont la

¹⁸ Aponem, *La belle vente*, 14/11/2022, Génicourt, Hôtel des ventes de Cergy-Pontoise, lot n° 128 : <https://www.aponem.com/lot/126368/19623798> (consulté le 09/12/2024).

¹⁹ A. Prost, *op. cit.*, p. 68 ; L. Delisle, *op. cit.*, p. 560-562 ; P. Marot, *op. cit.*, p. 393-394, n° 1152. Sur la Recherche : R. des Godins de Souhesmes, *Armorial de la recherche de Didier Richier (1577-1581), précédé d'une notice*, Nancy, 1894 ; A. Cullière, *Bibliothèque lorraine de la Renaissance*, Metz, 2000, p. 31-34 ; O. Eyraud, *Livre de la recherche et du recueil des nobles du duché de Lorraine par Didier Richier*, Nancy, 2009 ; M. Wenusch, *Die Recherche des Didier Richier. Das lothringische Adelbuch von 1581*, Vienne, 2011.

²⁰ Une copie du *Dialogue de Jean Lud* est transcrite aux feuillets 130-159 verso.

²¹ *A Jean Callot, herault d'armes a son altesse le 20^e novembre 1613*. Sur Jean II : Jacques Choux, « J. Callot, héraut d'armes et peintre, frère de Jacques Callot », *Le pays lorrain*, n° 4, 1973, p. 249-252 ; *id.*, « L'armorial de la famille Callot », *op. cit.*, p. 31.

²² A. Calmet, *Bibliothèque lorraine...*, Nancy, 1751, col. 826.

²³ BM Metz, ms. 1449, manuscrit n° 6 (800 fr.).

²⁴ *Nobiliaire* p. 447 / *Recherche* fol. 96v et 275 ; p. 572 / fol. 97 ; p. 716 / fol. 119 ; p. 752 / fol. 23v et 111v.

²⁵ A. Motta, *op. cit.*, p. 78.

disposition matérielle était tout à fait différente²⁶. » Sur ces points, Salis voyait juste. Il est néanmoins important de clarifier et de préciser les propos de Lepage.

Premier point, dans un inventaire des titres de la Chambre des comptes qui devaient être brûlés conformément à la loi du 24 juin 1792, Lepage citait cinq items qui constituent le *Livre de la recherche et du recueil des nobles* fait par Didier Richier : duché de Lorraine (241 feuillets), duché de Bar (190 f.), bailliage de Saint-Mihiel (264 f.), Clermontois (314 f.) et bailliage de Saint-Mihiel (301 f.). Il renvoyait en note à un ancien inventaire, aujourd'hui conservé aux Archives départementales de la Meurthe-et-Moselle (B 435, fol. 3-4v), détaillant les quatre derniers de ces cinq items²⁷. Cet ancien inventaire, de la fin du XVII^e ou du début du XVIII^e siècle, répertorie en tant que « livres de herauderie » quatre manuscrits de la *Recherche* alors conservés dans le Trésor des Chartes de Lorraine. Le premier concerne le duché de Bar, le deuxième le bailliage de Clermont, le troisième et le quatrième, le bailliage de Saint-Mihiel. L'inventoriste décrit assez précisément ces deux derniers documents. Le premier, relié en parchemin, comporte 264 feuillets et le second, relié en veau (« relieure moderne »), 306 feuillets. À son propos, il est dit que « ce registre est la copie mise au net par le même Richier de la minute précédente ».

Deuxième point, Lepage affirme que l'ensemble des registres de Didier Richier n'avaient pas été détruits à la Révolution ; ils étaient alors « entre les mains d'un propriétaire des Vosges, qui possède de précieux manuscrits pour la Lorraine²⁸. » D'ailleurs, quelques années auparavant, en 1850, Jean Cayon écrivait qu'il avait pu consulter le travail de Richier, « deux gros volumes », alors entre les mains de « M. le comte de Gourcy²⁹ ». Dans l'intervalle, en 1752, dom Calmet affirmait que le registre du duché de Lorraine était à la chancellerie à Lunéville et celui du duché de Bar au Trésor des Chartes à Nancy³⁰. Sans doute qualifiait-il de registre l'ensemble des documents concernant l'un ou l'autre duché. Ce sont les documents barrois qui ont ensuite été inventoriés en 1792 alors qu'ils devaient être brûlés.

D'après les descriptions présentes dans l'inventaire B 435, il est raisonnable d'affirmer que le manuscrit 1152 de Metz ne résulte pas d'une fusion du manuscrit dédié au bailliage de Clermont et d'un des deux exemplaires concernant Saint-Mihiel conservés au Trésor des Chartes de Lorraine. Il convient d'envisager que Didier Richier a réalisé deux autres « copies », à savoir une troisième sammielloise et une deuxième clermontoise, qui ont été reliées dans un même manuscrit et qui ont été conservées un temps au prieuré de Flavigny, avant de passer aux mains du grand-oncle du comte de Gourcy. Le parcours de ce manuscrit, distinct de celui des exemplaires du Trésor des Chartes, explique dès lors sa sauvegarde et conforte l'analyse de Salis.

La question de la destruction-disparition des manuscrits de la Chambre des comptes, soulevée par Lepage, demeure posée. Elle concerne également le manuscrit 1930 entré dans les collections des Bibliothèques-médiathèques de Metz en 1984 grâce à la dation Marius Mutelet. Ce manuscrit est un exemplaire du *Livre de la recherche et du recueil des nobles de la duché de Lorraine* qui fut vu par Salis. Une note de sa main, courant du verso du premier feuillet non folioté au recto du suivant, en témoigne. Sans signature, sans date, elle reprend un « renseignement communiqué par M^r. Auguste Prost ».

²⁶ BM Metz, ms. 1449, manuscrit n° 6.

²⁷ H. Lepage, *Le Trésor des Chartes de Lorraine*, Nancy, 1857, p. 164, n. 1.

²⁸ H. Lepage, *op. cit.*, p. 165, suite et fin de la n. 1. Notons qu'en 1869, le même auteur les mentionnait comme perdus : « Les offices des duchés de Lorraine et de Bar et la maison des ducs de Lorraine », *Mémoires de la Société d'Archéologie Lorraine*, 1869, p. 17-440, ici p. 380.

²⁹ J. Cayon, *Ancienne chevalerie de Lorraine*, Nancy, 1850, p. XII, n. 1.

³⁰ A. Calmet, *Histoire de Lorraine*, t. V, Nancy, 1752, « Dissertation sur la noblesse », col. CCXXXVI.

Nous avons vu avec dom Calmet qu'en 1752, un registre pour le duché de Lorraine était à la chancellerie à Lunéville ; nous avons vu également qu'il était fait mention d'un *Livre de la recherche... du duché de Lorraine* dans la liste des documents destinés au feu en 1792. Il est cependant impossible d'affirmer qu'il s'agit du même document passé de Lunéville à Nancy³¹.

En revanche, à la fin du XIX^e siècle, Raymond des Godins de Souhesmes, reprenant Cayon et Lepage, affirmait à son tour que deux volumes subsistaient³². Il mentionnait le manuscrit de Salis, entré depuis peu dans les fonds de la bibliothèque de la Ville de Metz et une Recherche pour les bailliages de Nancy, Vosges et Allemagne, alors dans une bibliothèque privée. Sa description correspond à celle du ms. 1930.

Différentes marques de possession permettent en partie de reconstituer son histoire. Sur le dos de la reliure du XVIII^e siècle, aux armes, parti de Lorraine et de Bar, entourées d'un collier de la Toison d'or, la pièce de titre porte l'inscription : RECHERCHE DES NOBLES DE LORRAINE, et tout en bas, en petites majuscules : J. F. G. CHASSEL. On retrouve l'ex-libris de ce Chassel sur le contreplat supérieur³³. Il s'agit du nancéien Jean-Gabriel-François Chassel (1719-1809). Il fut reçu avocat le 14 novembre 1740, nommé curateur en titre près de la Chambre des comptes de Lorraine le 22 janvier 1767 puis substitut du procureur général de cette Chambre le 20 juin 1778. Il fut également inspecteur de la librairie et censeur royal³⁴. L'abbé Lionnois vantait en son temps la collection d'art de Chassel³⁵. On sait par ailleurs que Chassel, chevalier des ordres du Christ et de l'Éperon d'or en 1775, appartenait à la Loge Saint-Louis Saint-Philippe de la Gloire et qu'il était encore connu comme ancien magistrat en 1807³⁶. Ainsi, le collectionneur Chassel traversa non seulement la période révolutionnaire, mais il semble avoir en outre réussi à préserver au moins l'un des manuscrits de Richier sans que l'on puisse préciser les circonstances de cette sauvegarde. Par sa position, il était un habitué de la Chambre des comptes mais pouvait également fréquenter la cour de Lunéville.

Sur le verso du premier feuillet, non numéroté, une vignette portant les armoiries de la famille de Thumery est collée ; elle n'est pas répertoriée parmi les ex-libris de cette famille³⁷. Un lien direct peut cependant être établi entre les Thumery et les Gourcy. Le comte de Gourcy qui vendit ses manuscrits à Salis, Auguste-Louis, était marié à Anne Marie Charlotte de Thumery qu'il avait épousé à Nancy le 2 avril 1845³⁸. Cette dernière était la fille de Pierre Sébastien de Thumery, mort à Essegney dans les Vosges le 26 septembre 1842³⁹. Ces informations concordent avec celles de Lepage et de Cayon.

De l'union du comte de Gourcy et d'Anne Marie Charlotte de Thumery vint Paul Joseph Jules, né à Nancy le 9 février 1846⁴⁰. Il fut notamment membre honoraire du Conseil Héraldique de France de 1888 à 1891. Il y avait pour confrère Gaston des Godins de Souhesmes⁴¹,

³¹ Officiellement, les papiers qui étaient à l'hôtel de la chancellerie, à Lunéville, furent emportés à Paris à la mort de Stanislas (H. Lepage, *op. cit.*, p. 83).

³² R. des Godins de Souhesmes, *op. cit.*, p. 20.

³³ <https://www.afcel.fr/fr/base-des-ex-libris/fiche/1165/CHASSEL/> (consulté le 05/12/2024).

³⁴ A. de Mahuet, *Biographie de la Chambre des comptes de Lorraine*, Nancy, 1914, p. 33.

³⁵ J.-J. Lionnois, *Histoire des villes vieille et neuve de Nancy, depuis leur fondation, jusqu'à 1788*, t. 2, Nancy, 1811, p. 538.

³⁶ BnF, fichier Bossu.

³⁷ A. de Mahuet et E. des Robert, *Essai de répertoire des ex-libris et fers de reliure des bibliophiles lorrains*, Nancy, 1906, p. 136-137 et *Complément à l'essai de répertoire des ex-libris et fers de reliure des bibliophiles lorrains*, Nancy, Poncelet, 1933, p. 172.

³⁸ AD54, 1843-1845-5MI394/R176 (n° 102).

³⁹ Né au même lieu le 2 avril 1770 (AD88, Edpt165/GG_3-29779 et 4E165/3-29835).

⁴⁰ AD54, 1846-1847-5MI394/R147 (n° 116).

⁴¹ E. La Selve, *M. le Chevalier G. des Godins de Souhesmes (biographie)*, Paris, 1889 ; L. Quintard, « Raymond des Godins de Souhesmes », *Bulletin mensuel de la Société d'Archéologie Lorraine*, 1902, p. 116-120.

intermédiaire possible entre Gourcy et son frère Raymond, qui, comme nous l'avons vu, dit avoir examiné le manuscrit dans une bibliothèque privée. Notons cependant que le comte de Gourcy-Pagny fut condamné à deux ans de prison pour avoir vendu de faux brevets de l'ordre persan du Lion et du Soleil le 24 décembre 1891⁴². On ne sait ce qu'il est ensuite advenu de sa personne. En revanche, l'ancienne résidence des comtes de Gourcy, le « château d'Essegney » fut mis en vente en 1927⁴³. La trace du manuscrit se perd jusqu'à son entrée dans les fonds des bibliothèques-médiathèques de Metz grâce à la dation Mutelet en 1984⁴⁴.

S'il est vrai que les deux manuscrits messins de Richier appartenaient autrefois au comte de Gourcy, il est surprenant de constater qu'ils n'ont pas été tous les deux achetés par Salis. Beaucoup d'incertitudes doivent relativiser les propositions faites ci-dessus concernant la dévolution des manuscrits messins de Didier Richier qu'un heureux hasard a malgré tout réunis dans les collections des Bibliothèques-médiathèques de Metz.

L'intérêt que Salis porta à la Recherche de Didier Richier et aux travaux de dom Pelletier documente l'importance qu'il accordait aux faits nobiliaires, où l'héraldique et la généalogie jouent un rôle important. Il tenta de mettre à l'épreuve l'authenticité des généalogies en les confrontant à des calculs de probabilité⁴⁵. C'est cependant quand elles touchaient sa famille que les questions généalogiques le préoccupaient particulièrement. Il possédait un exemplaire de la généalogie des Salis imprimée en Suisse en 1782 qu'il compléta d'informations concernant ses parents et sa personne⁴⁶. Auguste Prost blasonne les armoiries parlantes des Salis : palé de gueules et d'argent, au chef d'or chargé d'un saule au naturel, néanmoins il laisse peu de place à l'héraldique dans sa biographie du baron⁴⁷. Pourtant, outre les manuscrits de Richier et de Dom Pelletier, on conserve au moins une autre preuve des compétences héraldiques de Salis. En 1861, un fragment d'une xylogravure du XV^e siècle fut trouvé dans les archives de l'Hôtel de ville de Metz et suscita l'intérêt de la communauté érudite. Le comte François van der Straten-Ponthoz (1816-1907), a conservé le souvenir des échanges provoqués par cette découverte⁴⁸. On apprend que Salis avait pris un calque de la gravure et qu'il en avait proposé une datation (entre 1431 et 1461). Straten-Ponthoz insiste autant sur la modestie du baron de Salis que sur sa réputation de savant, qu'il illustre par les compétences héraldiques de ce dernier, capable de préciser la datation de la gravure grâce à la croix de Jérusalem qui figure sur le bouclier de Godefroy de Bouillon qui ne peut être « postérieure à 1431, commencement du règne de René I^{er}, qui a introduit dans les armes de Lorraine la croix de Jérusalem⁴⁹ ».

Humble et discret, le baron de Salis était tout de même en relation avec l'érudition de son temps et soutenait sans compter ses confrères. Prost révèle plusieurs de ses libéralités à

⁴² *Est républicain* du 24 décembre 1891.

⁴³ *Est républicain* du 8 mai 1927.

⁴⁴ Il existe à la BM Nancy un manuscrit (ms. 1362) qui pourrait être le relevé au jour le jour de l'enquête de Richier dont le manuscrit de Metz serait une mise au net. Le manuscrit de Nancy porte l'empreinte de cire du cachet de François Champenois (fol. 6v) alors que celui de Metz se contente d'en reproduire le dessin (fol. 4v). Le manuscrit nancéien contient des additions de la main de Callot alors que le manuscrit Mutelet en est dénué.

⁴⁵ A. Prost, *op. cit.*, p. 31-32 et 70.

⁴⁶ *Stemmatographia Rhaeticae familiae Saliceorum vulgo Salis. Ex authenticis documentis deducta*, Curiae Rhaetorum, typis Bernhardi Ottii, MDCCLXXXII ; A. Prost, *op. cit.*, p. 16-21.

⁴⁷ A. Prost, *op. cit.*, p. 18. Note de Salis dans le catalogue de ses manuscrits (BM Metz, ms. 1448, p. 4 (février 1870)).

⁴⁸ Ch. Piot, *Notice historique et généalogie de la maison de Straten*, Bruxelles, 1877, p. 280. François mourut le 22 décembre 1907 (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXXVIII, 1908, p. XXIV-XXV). Il est mentionné dans la note ajoutée par Salis dans : BM Metz, RES BDDA 15.

⁴⁹ F. van der Straten-Ponthoz, *Les neuf Preux, gravure sur bois du commencement du quinzième siècle. Fragments de l'Hôtel-de-Ville de Metz*, Pau, 1864, ici p. 6.

l'égard d'Édouard Meaume (1812-1886)⁵⁰, amateur comme Salis de la gravure lorraine en général et de Jacques Callot en particulier. Prost nous apprend que les manuscrits de Didier Richier (« sans prix ») et de dom Pelletier (« unique et inédit ») étaient « à Nancy en 1870 entre les mains du savant M. Meaume, qui, chassé par l'invasion, les laissait dans une maison abandonnée, où ils ont pu courir de réels dangers avant de rentrer dans le cabinet de leur trop généreux possesseur⁵¹. » En 1873, Édouard Meaume rendait hommage au prêteur et soulignait que « Ce précieux manuscrit [il parlait alors de celui de la Recherche de Didier Richier] est resté plusieurs années en notre possession, grâce à l'extrême obligeance de son propriétaire, M. le baron de Salis⁵². » (fig. 3) Enfin, le même savant put publier en 1877 son étude sur Sébastien Le Clerc grâce à la médaille d'or de trois cents francs décernée par l'Académie de Metz, mais « libéralement fourni de ses deniers » par Salis⁵³.

Il est probable que les largesses du baron de Salis soient liées à son « instinct aristocratique »⁵⁴. Bonapartiste convaincu en 1848, Salis, sur la fin de sa vie, était devenu républicain, mais sa vision démocratique était oligarchique et aristocratique. Comme certains de ses contemporains, Salis était conscient d'appartenir à une élite, attaché à sa noblesse, à sa généalogie et plus largement aux valeurs nobiliaires, il était pourtant capable d'avoir une vision plus ample de l'histoire.

⁵⁰ *Dictionnaire critique des historiens de l'art actifs en France de la Révolution à la Première Guerre mondiale* : <https://www.inha.fr/dictionnaire-critique-des-historiens-de-lart-actifs-en-france-de-la-revolution-a-la-premiere-guerre-mondiale/meaume-edouard/> (consulté le 03/12/2024).

⁵¹ A. Prost, *op. cit.*, p. 25.

⁵² É. Meaume, « Les Assises de l'ancienne chevalerie Lorraine », *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1873, p. 164, n. 1. Voir aussi : BM Metz, RES BDDA 27-28.

⁵³ A. Prost, *op. cit.*, p. 65 ; É. Meaume, *Sébastien Le Clerc et son œuvre (1637-1714)*, Paris, 1877, p. 2-3).

⁵⁴ A. Prost, *op. cit.*, p. 21-24.